

La Maison-Dieu, 205, 1996/1, 81-89

Paulette SOUCHON-CHAMPAGNE

LE VIATIQUE

PRATIQUES PASTORALES

LAIQUE mariée, infirmière depuis plus de vingt ans en établissement public, j'exerce mon activité professionnelle à mi-temps. L'autre mi-temps, je suis « aumônier » depuis dix ans dans un hôpital privé dit « catholique » de quatre cents lits. Pour cette charge ecclésiale, j'ai reçu lettre de mission de l'évêque :

« Avec cœur et avec foi, vous aurez la charge des hospitalisés de cet établissement. Vous les rencontrerez au nom de l'Église. En leur langage, vous leur exprimerez la proximité de Dieu qui sauve. Par sa tendresse, il guérit du désespoir. Vous serez auprès d'eux pour les consoler et partager le drame de leur vie, découvrir les signes de l'Espérance que le Seigneur a tracés au fond de leur cœur. Pour les accompagner vous ferez les liturgies et animerez la prière publique. »

Aujourd'hui, animatrice pastorale sur le terrain, je voudrais parler de la démarche du viatique, évoquer des situations précises et pointer quelques réflexions.

Récit 1 : Nous sommes venus vous entourer. — Je veux recevoir Jésus

Au début de juillet, alors qu'en début d'après-midi je suis à mon domicile, un appel téléphonique de l'hôpital me fait part d'une demande urgente. La standardiste de l'établissement me passe la cousine de Mme X. Cette dernière est revenue à l'hôpital pour mourir et sa mère demande la communion.

Je me rends donc à l'hôpital, convenant d'un rendez-vous avec la famille. Je connais Mme X. Elle a quarante-cinq ans environ, est trisomique et vit avec sa mère. Elle a fait plusieurs séjours hospitaliers pour « maladie du sang » selon ses dires. Lors de nos rencontres, elle m'a dit sa révolte : « Pourquoi c'est moi qui suis handicapée et en plus malade et pas mon frère ? » « J'en veux à ma mère : c'est de sa faute. » Sa mère, une dame âgée l'entoure beaucoup, avec une certaine paix. Elle est veuve depuis 1967. Mme X est chrétienne et sa mère est chrétienne : « Jésus est "Quelqu'un" pour elle, mais elle a ses repères : elle communie à sa paroisse avec le P. Y, qui d'ailleurs l'a préparée et lui a fait faire sa première communion. »

J'arrive dans le service. Les soignants, auxquels j'annonce ma venue et un temps de célébration auprès de Mme X, me confirment l'issue fatale proche — elle fait une hémorragie, sa tension est imprenable. Les soignants m'assurent d'un temps sans dérangement de leur part.

Je pénètre dans la chambre. Mme X est d'une pâleur cireuse ; entourée de sa mère et de deux cousines, elle ouvre les yeux et s'étonne : « Il y a beaucoup de monde. »

MOI : « Nous sommes venues vous entourer et vous confier à Jésus. »

MME X : « Je veux recevoir Jésus. »

Sa mère m'explique à voix basse qu'hier, dimanche, sa fille voulait prier et communier, mais « elle était trop mal pour que je la laisse le temps de la messe. Nous avons simplement prié ».

À cause de la fatigue de Mme X, nous commençons le temps de célébration sans tarder. Il sera forcément court : signe de croix ; quelques versets du Psaume 15, « Garde-moi, mon Dieu, car c'est toi mon refuge. Je te le dis, Seigneur, mon seul Seigneur c'est Toi » ; lecture d'un passage de la Parole du jour — 3 juillet, saint Thomas, Jn 20, 24-29 — ; « Seigneur, accompagne-nous. Sois notre Paix et notre Espérance » ; demande de pardon : « Seigneur, nous nous en remettons à toi. Tu nous connais avec nos limites, nos révoltes, nos doutes... N'aie pas peur, laisse-toi regarder par le Christ... Il t'aime » ; *Notre Père* ; communion : une parcelle d'hostie. « Que Dieu vous soit une force tous les jours de votre vie jusqu'en la Vie éternelle » ; l'autre parcelle est donnée à la maman : prière : « Assiste, Seigneur, ceux qui ont mis leur confiance en toi et qui sont habités désormais par ton amour » ; *Je vous salue Marie* (comme elle porte ce prénom) ; « Que Dieu vous protège et vous bénisse » ; Signe de bénédiction sur son front, refait par sa maman ; « Restons dans la paix de Dieu ».

Mme X esquisse un sourire. Une intense émotion se traduit par les pleurs de sa mère et de ses cousines.

Mme X s'endort, selon les dires de sa mère. Je crois plutôt qu'elle s'enfonce dans le coma. Je prends congé. La mère me remercie et m'embrasse. Mme X meurt quelques heures plus tard.

Récit 2 : Après un long temps d'écoute, je propose la démarche de confiance

En mai, un mercredi, la surveillante d'un service de médecine m'appelle pour une demande de sacrement des malades. L'épouse de M. H., croyante pratiquante, fait cette démarche auprès des soignants et, ajoute la surveillante, semble embêtée que l'aumônier de l'établissement soit une femme.

Je me rends dans ce service. On me présente M. H., quarante-deux ans, atteint d'un cancer du foie, en phase terminale. Sa femme l'a gardé et soigné longtemps à

domicile, étant elle-même infirmière. On me signale la présence de la mère de M. H. et de ses trois enfants adolescents très révoltés.

À l'extérieur de la chambre, je rencontre Mme H. qui me traduit son embarras. Elle souhaiterait pour son mari le sacrement des malades mais ne lui en a pas parlé. Il est très conscient de son état : après une période d'intense révolte... devant lâcher son entreprise florissante... sa famille... Il semble retrouver une certaine paix. Il est croyant, l'accompagne de temps à autre à la messe dominicale et communie. En fait, à cause de sa foi, cette femme — catéchiste dans sa paroisse — demande un accompagnement à l'Église. Ses enfants sortent de la chambre et viennent nous rejoindre. La discussion est vive : « Papa a déjà beaucoup supporté, c'est dur, il est méconnaissable... On ne doit rien lui imposer, on ne va pas lui proposer un acte qui le troublerait encore !... » Ils s'opposent au sacrement des malades.

La révolte de cette famille exige que je creuse en moi la paix... d'autant que dans la chambre reste la mère de M. H. Que vit-elle, elle aussi ?

Après un long temps d'écoute, de catéchèse, je propose la démarche de confiance, d'espérance, d'alliance pour le passage qu'est la communion appelée viatique.

Enfants et épouse semblent comprendre et accepter ce sacrement. On convient que je présenterai la démarche à M. H., qu'on lirait 1 Co 13, 1-13, l'hymne à la charité (texte choisi par le couple pour leur mariage et ralliant un accord, un message pour les adolescents plus que bousculés).

En fin de célébration, au nom de son baptême et au nom de ma charge confiée par l'Église, je le bénirai. Je propose alors à l'épouse et aux enfants de refaire après moi ce geste. L'un d'eux s'exclamera : « On l'embrassera... ce n'est pas encore l'absoute !... »

Nous pénétrons dans la chambre de M. H. et je lui propose la démarche sacramentelle préparée avec sa famille. Il l'accepte volontiers.

La cérémonie a lieu. À son terme, M. H. exprime sa reconnaissance pour ce temps où sa famille a été ras-

semblée dans la paix. Je mesure mon rôle pastoral : énoncer au nom de ma foi et de l'Église : « Mais alors ce sera face à face que nous Le verrons... »

M. H. meurt quelques heures plus tard. J'ai su que ses enfants se souviennent de ce temps fort.

Récit 3 : Dimanche, nous nous sommes dit : à Dieu

Depuis quatre semaines, je rencontre Mme T. Elle est mère de famille et grand-mère de deux petites-filles, sept et quatre ans, de son fils qui habite au Sénégal.

Aujourd'hui, dimanche, elle m'avait demandé la communion. Elle m'avait dit le mardi précédent qu'on allait la réopérer, car elle ne gardait plus rien.

Je frappe, j'entre dans la chambre.

« Ça ne va pas, je souffre dans tout mon corps. »

Comme je savais que son fils devait venir du Sénégal, je me suis permis de lui demander s'il était arrivé.

« Oui, la veille. J'ai eu la joie d'avoir ainsi mes trois enfants, mais cela m'a beaucoup fatiguée. »

Je gardais la main qu'elle m'avait donnée et je l'écoutais. Nous nous regardions et puis, tout à coup, elle m'a dit : « Je voudrais être à demain soir. »

Il y eut un silence... (Je ne comprenais pas très bien, mais les derniers mots résonnaient en moi.) Alors je lui ai dit : « Je suis peut-être indiscrete, mais pourquoi me dites-vous : je voudrais être à demain soir ? — Oh, parce que demain (jour de l'opération), je ne serai peut-être plus là. »

Un autre silence... (Il fallait que je me reprenne, j'étais émue). Alors j'ai osé dire : « Vous le savez mieux que moi. »

« Je n'en peux plus. »

Elle était prête à communier : une miette de cette hostie. Nous avons fait notre signe de croix et puis j'ai encore osé ajouter : « Me permettez-vous de faire le signe de croix sur votre front : c'est le signe de votre baptême, du mien aussi. Alors vous voulez bien aussi me faire un signe de croix sur mon front ? »

Nous restons en silence... Puis nous avons dit le *Notre Père*.

Elle a communié. Elle m'a remerciée de mes visites ; je l'ai remerciée de m'avoir accueillie. Nous nous sommes dit : À Dieu, en nous embrassant et j'ai dit : « Je me souviendrai de vous. » Je l'ai revue après son opération ; elle était très mal ; son fils était là ; il n'y a pas eu de paroles. Nous nous étions dit : « À Dieu ».

Des réflexions pastorales

Le viatique s'inscrit volontiers dans un accompagnement de grands malades, de mourants croyants

L'accompagnement spirituel et les célébrations du viatique sont l'écho de mutations importantes liées à l'évolution des sciences et de la médecine. De plus en plus souvent, les personnes atteintes par la maladie connaissent leur diagnostic, subissent des traitements qui durent dans le temps et leur font vivre un certain cheminement où parfois peuvent se célébrer successivement l'onction des malades puis le viatique.

À l'heure où, dans son corps, le malade ressent qu'il en est fait de sa vie, il désire célébrer l'alliance indéfectible avec son Dieu. On rejoint ici le sens ancien du mot « alliance » signifiant l'engagement dans un combat commun « à la vie à la mort »...

Il attend la mort mais aussi un secours venant d'ailleurs. Alors que le définitif dans sa vie va se produire, alors que l'irréversible pour lui et ses proches va arriver, dans une tension d'espérance, il peut vivre le viatique, ultime provision de route.

Il peut appeler ce secours indéfectible bien exprimé dans Apocalypse 3, 20 :

Voici je me tiens à la porte et je frappe.

Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte

j'entrerai chez lui et je prendrai le repas avec lui et lui avec moi.

Cet acte liturgique dit la tendresse, la confiance, l'espérance du salut.

Cette démarche sacramentelle semble mieux admise par certains malades, jeunes en particulier

Lorsque, engagé dans un accompagnement de grands malades, jeunes — sidéens, en particulier —, on propose une démarche sacramentelle, il semble que le viatique soit moins « démodé », plus signifiant selon les circonstances humaines, que le sacrement des malades.

Dans l'abandon de son corps, de tout son être, de sa situation professionnelle, sociale, parfois des siens, dans la dérélition, le viatique dit une posture d'alliance forte avec Dieu. Il est l'expression célébrée de pouvoir encore compter sur l'Autre indéfectiblement.

Alors que l'on est méconnaissable à ses propres yeux et au regard des proches, redire que l'on est accueilli et sauvé, par la vigueur de ce Corps offert.

C'est une communion particulière

Cette eucharistie rejoint des situations humaines fortes pour aller plus loin, dire l'essentiel : annoncer avec une certaine acuité, un a-venir dans le respect, dans la liberté du chemin de ce malade. Abandon et confiance sont célébrés. L'agonisant renoue, parfois renaît à une part de lui-même pour tenir dans l'espérance de la Résurrection. Là, où le corps souffre, s'amenuise, le Christ dit sa présence et sa promesse. Ce sacrement célébré s'accompagne souvent d'effets de la grâce...

Profonde sérénité de l'agonisant, paix intérieure que donne la certitude d'être aimé inconditionnellement... ; relation nouvelle avec les proches : à cause de sa paix, on peut « le laisser s'en aller » ; appel à une solidarité autre pour la communauté humaine des soignants ; appel à la foi de la communauté chrétienne : redécouverte du Corps du Christ et du même coup du corps ecclésial.

Incidences sur la célébration

On est en présence d'une personne agonisante et il faut pouvoir l'approcher, gérer ses émotions et donc adapter son comportement.

Il y a exigence d'un langage adapté : se situer sur le chemin des hommes :

- se faire proche du malade comme de sa famille ;
- avoir des gestes de tendresse envers le malade : prendre la main, essuyer la sueur, caresser, parfumer ;
- savoir dire sa compassion à la famille ;
- souvent, dans le silence ambiant ou au cœur de la parole interdite, dire la parole possible : « C'est difficile » ; dire la parole signifiante : « Nous voulons aujourd'hui vous entourer » ;
- au cœur de l'événement imminent, paralysant, reconnaître nos limites ;
- et à ce moment précis, le langage de péché ou de culpabilité s'entend mal. On peut plus facilement énoncer « qu'il a fait ce qu'il a pu mais nous pouvons compter sur la miséricorde de Dieu », chemin de notre culture ambiante ;
- au cœur de la déroute, notre perspective est d'instaurer la paix.

Célébrer le viatique exige une connaissance de l'Écriture, Parole de Dieu, pour choisir le texte qui rejoindra avec justesse le vécu de cet être particulier que l'on accompagne.

Célébrer le viatique prend tout son sens au cœur de la communauté humaine rassemblée : les proches, mais aussi les soignants, les membres de l'équipe d'aumônerie. Les paroles énoncées, les gestes posés auront un impact lourd sur un plan humain y compris dans le travail de deuil qu'auront à vivre ces personnes ultérieurement. Paroles et gestes feront aussi de cette célébration un lieu d'incarnation de notre foi commune.

Approcher la personne mourante, tel que nous l'avons évoqué, dit le rôle du ministre de cette célébration :

homme ou femme atteint dans son humanité mais aussi pasteur, ayant charge du Peuple, signifiant l'Église, Royaume déjà commencé et à venir...

Dans ma pratique d'aumônier, j'expérimente avec joie et avec le sérieux lié au temps humain, le temps de la mort imminente, que le viatique peut être une démarche chrétienne à proposer, à faire revivre... Elle permet un acte de foi, d'alliance... célébration possible pour des animateurs laïcs... Ce vécu m'a permis de redire, de revivre ma foi en la Résurrection... C'est une grâce de mon ministère.

Paulette SOUCHON-CHAMPAGNE

Un nouveau Rite de l'Eucharistie

LE 20 FEVRIER 1993, le Conseil national de l'Église des Pays-Bas a publié un document intitulé "L'Eucharistie avec des mourants". La Rome pontificale (à travers officielle) l'annonce par un article intitulé "Les laïcs peuvent administrer le sacrement des mourants". Et l'acte, quelque peu provocant, est considéré comme une violation du sacrement des malades et une atteinte aux dogmes qui sont en cours concernant le ministère des laïcs.

Le commencement : l'Église des Pays-Bas

Dans sa constitution sur le service eucharistique et la réconciliation de l'extrême-onction, le Concile de Vatican II demande de faire "participer les laïcs". Le Concile demande de faire "participer les laïcs".

Le "Raad voor Liturgie" (conseil national de l'Église des Pays-Bas) a demandé à Adriaan van der Laan, évêque de Rotterdam (1949-1957) LA Oorlog, 1949-1957.

Le "Raad voor Liturgie" a demandé à Adriaan van der Laan, évêque de Rotterdam (1949-1957) LA Oorlog, 1949-1957.